

Codes de classements des difficultés

On distingue deux catégories de difficultés :

- les difficultés techniques (repère " T ")

Il s'agit essentiellement des difficultés liées à la nature des itinéraires et à la qualité des chemins empruntés au cours de votre randonnée :

- T1 : bons sentiers,
- T2 : sentiers demandant une grande attention dans le déplacement ou nécessitant l'usage occasionnel des mains, mais sans réel danger,
- T3 : passages rocheux ou aériens demandant une grande concentration,
- T4 : passages rocheux à la limite de l'escalade.

- la pénibilité (repère " P ")

Il s'agit des difficultés liées à la longueur de l'itinéraire ou à son dénivelé (longueur des montées ou des descentes et importance de la pente) :

- P1 = sentiers peu difficiles, sans dénivelé important,
- P2 = longs trajets ou dénivelé important,
- P3 = itinéraires très fatigants, sur pente raide ou terrain instable.

Exemple :

Une randonnée classée T1/T2 et P1/P2, correspond à un itinéraire sur sentiers faciles (T1) mais comportant un passage délicat (T2), peu pénible dans son ensemble, sauf pour un passage (P2).